

Décembre 2020
Janvier 2021

LE FIL DE MARIANNE

Newsletter
Mensuelle

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Continuité. C'est le mot que j'ai choisi pour vous résumer les deux mois qui viennent de s'écouler, à vos côtés. Malheureusement, c'est aussi les perspectives que semblent vouloir se donner la COVID-19 malgré le lancement en début d'année de la campagne de vaccination. Au cœur de notre territoire, les villes de Fleury-les-Aubrais et Pithiviers sont devenues hôtes de centres dédiés. Je m'en réjouis et remercie les professionnels déployés.

Au cours de mes visites, j'ai d'ailleurs pu mesurer l'engagement fort des acteurs de terrain ; médecins et infirmiers aidés de réservistes communaux qui, avec dévouement, tentent de vacciner le plus grand nombre dans les meilleures conditions. Comme vous, je suis consternée par le manque d'anticipation et d'accompagnement de l'État tant sur la stratégie nationale de lutte contre la propagation du virus que sur la campagne vaccinale bricolée, à la hâte, sans concertation préalable avec les élus locaux.

Continuité toujours dans les travaux entrepris à l'Assemblée Nationale. Comme évoqué précédemment, les réservistes sont aujourd'hui un maillon indispensable d'une longue chaîne sécuritaire, solidaire et citoyenne notamment pour nos jeunes. Nos travaux en mission d'information se sont une nouvelle fois portés sur l'organisation et le développement des multiples réserves.

Continuité enfin et fidélité à nos terroirs et ceux qui les font vivre. Privés de cérémonie de vœux dans nos communes, dans nos entreprises ainsi que dans le monde associatif, les marchés sont plus que jamais gages de lien social et de vitalité économique. Favorisons-les et engageons-nous dans une consommation plus vertueuse, aujourd'hui comme demain !

C'est donc avec continuité et force que je vous renouvelle mes vœux les plus sincères. Que 2021 soit l'année du courage, de liens renoués et d'une santé préservée pour tous.

Marianne Dubois

DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Le 26 Janvier, dans le cadre des questions au gouvernement, j'ai porté la voix des habitants du Pithiverais qui ne cessent de m'interpeller sur l'autre pandémie qui sévit, particulièrement en milieu rural : la désertification médicale. Si les acteurs locaux sont fortement mobilisés pour permettre l'accueil de nouveaux professionnels de santé, la pénurie ne cesse de progresser.

J'ai rappelé au Ministre que : « Préparer l'avenir ne saurait se résumer à produire des investissements financiers, ou des outils informatiques, aujourd'hui l'investissement humain est indispensable pour apporter à notre population une sécurité sanitaire digne du 21ème siècle. »

La réponse du gouvernement a été comme toujours sur ce sujet fuyante.

Le lendemain je découvre dans notre quotidien local un article de presse relatant l'arrivée de quatre médecins étrangers dans un centre médical. Aussi ai-je adressé un courrier au Ministre de la Santé lui suggérant, faute d'être en capacité de former des professionnels de la santé, de former des interprètes et les mettre à disposition de nos cabinets médicaux ...

LES MOYENS D'INTERPELER LE GOUVERNEMENT

Les interpellations du député sont nombreuses sur des sujets très divers et ils disposent de plusieurs voies pour interpeller à son tour les membres du gouvernement.

Le courrier est bien sûr la première option qui vient à l'esprit mais il existe aussi les questions « institutionnelles » qui ont le mérite d'être publiques, comme les réponses. Ces dernières, publiées au Journal officiel, revêtent dès lors un caractère de droit.

Les questions au gouvernement, dites QAG, du mardi à 15h00 dans l'hémicycle sont les plus connues et suivies. Plus intéressantes encore sont les questions orales sans débat qui, elles, sont programmées tous les trimestres. Ce nom est ambigu puisque ces questions, contrairement aux QAG, laissent la possibilité au parlementaire de répondre sur un temps plus long. Elles ont encore la particularité, contrairement aux QAG, de pouvoir s'appuyer sur l'actualité locale.

Dernières options, les questions écrites que chaque parlementaire peut adresser aux ministres dans la limite de 52 questions par session. Celles-ci peuvent être consultées (ainsi que les réponses quand elles parviennent effectivement !) sur le site de l'Assemblée nationale : <https://www2.assemblee-nationale.fr/recherche/questions>

Ainsi parmi mes dernières questions posées au gouvernement:

- Sur le projet de réorganisation du groupe EDF et les conséquences pour les entreprises françaises, notamment pour leur compétitivité.
- Sur les bilans du service public inclusif et de la mise en place des PIALS (pôles inclusifs d'accompagnement localisés)
- Sur la situation dramatique des professionnels de l'événementiel
- Sur le coût pour la collectivité des forces de l'ordre blessés dans le cadre de l'exercice de leurs missions
- Sur l'inégalité de traitement des bénévoles et professionnels du secteur social et médico-social associatif face à la prime exceptionnelle covid-19.
- Sur le plan pollinisateur et arboriculture

5e Circonscription du Loiret (45)



Cosmetic Park : un modèle de co-conception et construction

Le 13 janvier le comité de pilotage du parc d'activités Cosmetic Park situé aux frontières de 3 communes : Boigny, Saint Jean de Braye et Vennecy, était réuni en visioconférence.

Ce comité réunit, depuis la genèse du projet, les élus, administrations et aménageurs. Il a permis de garantir l'inscription du projet dans un cadre environnemental privilégié, de concilier les enjeux d'aménagement du territoire et de l'économie locale.

Les investisseurs économiques l'ont bien compris en investissant dans les terrains disponibles ainsi que les équipements associés au parc : espace de loisirs sportif, crèche, restauration d'entreprises.

Parlement des enfants

Le 12 janvier, j'ai répondu à l'invitation de la classe de CM1/CM2 de Madame Rochette à Pithiviers le Vieil qui participe à la 25ème édition du Parlement des enfants. (<https://www.parlementdesenfants.fr/>)

Une belle rencontre avec des jeunes avides de connaître le fonctionnement de nos institutions et le rôle du parlementaire. J'ai pu constater que ces jeunes avaient bien intégré les éléments de communication politique avec la campagne pour l'élection des représentants de classe toujours affichée.

La proposition de loi que ces élèves défendront, sur le thème imposé cette année de l'alimentation durable et équilibrée, porte sur les produits présents à la vente sur nos marchés locaux.

Campagne de vaccination dans le Loiret

Si la campagne de vaccination connaît des « ratés » sérieux sur l'ensemble du pays faute de vaccins en nombre suffisant, l'organisation territoriale des centres de vaccination est, comme j'ai pu le constater, exemplaire.

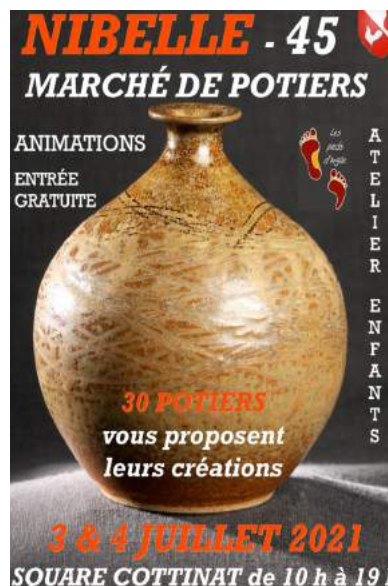
Ainsi le 20 janvier avec Monique Bévière, j'ai visité le centre de vaccination de Pithiviers mis en œuvre par le docteur Latifa Miqyass, présidente de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Beauce-Gâtinais en collaboration avec l'hôpital de Pithiviers.

A noter également l'initiative du CPTS de mettre à disposition un numéro d'appel pour toutes les personnes ne disposant pas (ou plus) d'un médecin traitant : 08.01.90.45.00

Marché de potiers de Nibelle

L'activité parlementaire ne se limite pas aux travaux à l'Assemblée nationale. Il est aussi élu d'une circonscription qu'il se doit de représenter mais aussi d'accompagner dans ses projets.

Ainsi je porte depuis plusieurs années l'ambition de relancer le marché de potiers de Nibelle. Un marché alors prisé et reflet du patrimoine historique et culturel du village. Chose faite puisque les 3 et 4 juillet 2021, les artisans retrouveront la place de Nibelle grâce à l'action conjointe de la municipalité, du département et de Pascal Laristan, potier originaire du Loiret.



A votre écoute



Marianne Dubois



<https://www.marianne-dubois.fr>



@duboismarianne



marianne.dubois@assemblee-nationale.fr



6 Rue des Rouloirs
45305 Pithiviers Cedex
BP 51014
Tél : 02 38 30 53 67